



## **INSCRIPTIONS POUR LA RENTREE 2025/2026 DES NOUVEAUX ELEVES**

**A partir du mardi 1er avril 2025 au vendredi 27 juin 2025  
de 9h00 à 12h30 et de 13h30 à 17h00 en Mairie  
au bureau des Affaires Scolaires se munir de :**

- justificatif de domicile**
- livret de famille ou extrait d'acte de naissance**
- d'une pièce d'identité**
- certificat de radiation (en cas de changement d'école)**
- pour les familles non villeneuvoises : demander à la mairie de résidence une autorisation d'inscription**

**Les enfants nés en 2023 ne font l'objet que d'une pré-inscription qui deviendra définitive en fonction de la décision de la commission qui examinera le dossier d'inscription et du nombre de places disponibles dans seulement 2 écoles de la commune. Si le dossier est retenu et qu'ils ont 2 ans à la rentrée 2025, ils pourront être scolarisés.**